



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Stéphane DARBON
Service eau et biodiversité
04 89 96 43 67

Toulon, le 27 décembre 2023

Le préfet

à

Monsieur le Maire des Arcs sur Argens
Place Général De-Gaulle
83 460 LES-ARCS-SUR-ARGENS

Objet : **Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement** : Construction de logements « Les Valettes » sur la commune des Arcs sur Argens

Référence : SEBIO/N° 0100011849 (D2344)

Pièce jointe : dossier visé - copie du récépissé de déclaration

Je vous prie de trouver, sous ce pli, pour information un exemplaire du dossier de déclaration reçu le 5 janvier 2023, présenté par SCCV LES ARCS LES VALETTES, représenté par Stéphane GRESS, enregistré sous le numéro 0100011849 (D2344) et relative à la construction de logements sur le lieu dit « Les Valettes », conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement.

Vous trouverez également pour affichage en mairie durant une période d'un (1) mois minimum copie de la décision de monsieur le Préfet concernant cette déclaration. Pendant cette même période, pour les personnes qui le souhaiteraient, le dossier devra être accessible à la consultation en mairie.

Vous voudrez bien faire parvenir à l'issue de la période d'affichage, à mon service, le procès-verbal attestant l'accomplissement de cette formalité.

Pour le préfet et par délégation,
Pour le directeur départemental des territoires et de la mer,
Le chef du service eau et biodiversité,

Olivier BIELEN

Adresse postale : Préfecture – DDTM – Service eau et biodiversité - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83
Courriel : ddtm-sebio@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr